

CATHERINE GRANDJEAN, GENEVIÈVE HOFFMANN,  
LAURENT CAPDETREY, JEAN-YVES CARREZ-MARATRAY

# Le monde hellénistique

---

*Deuxième édition*

**ARMAND COLIN**

## Collection U

*Histoire*

Image de couverture : © Benaki Museum / Bridgeman Images

Mise en page : Nord Compo

### **NOUS NOUS ENGAGEONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT :**



Nos livres sont imprimés sur des papiers certifiés pour réduire notre impact sur l'environnement.



Le format de nos ouvrages est pensé afin d'optimiser l'utilisation du papier.



Depuis plus de 30 ans, nous imprimons 70 % de nos livres en France et 25 % en Europe et nous mettons tout en œuvre pour augmenter cet engagement auprès des imprimeurs français.



Nous limitons l'utilisation du plastique sur nos ouvrages (film sur les couvertures et les livres).

© Armand Colin, 2008, 2017 pour la deuxième édition

© Armand Colin, 2024 pour la nouvelle présentation

Armand Colin est une marque de  
Dunod Éditeur, 11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

ISBN : 978-2-200-63310-3

# Avant-Propos

CE MANUEL, qui s'adresse à un public d'étudiants de premier et second cycles pour lesquels il n'y a guère d'ouvrages d'initiation à l'histoire du monde hellénistique, espère également répondre à la curiosité de tous ceux qui veulent s'initier à l'histoire de cette période.

Nous avons choisi de privilégier quelques aspects sur lesquels la recherche a beaucoup progressé depuis les ouvrages de référence de Cl. Préaux et d'Éd. Will, en particulier la notion d'hellénisation et la question de l'unité (notamment économique) du domaine conquis et/ou dominé par Alexandre le Grand.

Nous n'avons pas inclus l'Occident dans notre ouvrage, bien que Polybe souligne la *sumplokè* (entrelacement) des événements dans le monde méditerranéen à partir du dernier quart du III<sup>e</sup> siècle. Outre le fait que ce livre n'est pas centré sur la conquête romaine et la romanisation, il nous a semblé que l'histoire de la Sicile et la Grande-Grèce hellénistiques présentaient des rythmes et des traits structurels (rôle de la tyrannie, contacts avec les Puniqes, les Romains et les Étrusques, ouverture sur l'Afrique, etc.) trop différents de ceux de la Grèce, de l'Égypte et de l'Orient pour étudier toutes ces régions de concert.

Laurent Capdetrey et Jean-Yves Carrez-Maratray ont bien voulu écrire respectivement les chapitres 5 et 8 sur l'Orient et 4 et 7 sur l'Égypte.

Geneviève Hoffmann a écrit les chapitres 2, 3, 11, 12 et Catherine Grandjean les chapitres 6, 9, 10. Nous avons écrit le chapitre 1 à quatre mains.

Catherine Grandjean, Geneviève Hoffmann

## Chapitre 1

# Sources et historiographie

## La période dite « hellénistique » (323-31)

### Cadre chronologique

Par convention, la période dite « hellénistique » commence à la mort d'Alexandre le Grand le 10 juin 323, et s'achève par la défaite d'Antoine et Cléopâtre à Actium, le 2 septembre 31. Octavien, le vainqueur d'Actium, entra à Alexandrie le 3 août 30 et prit possession de l'Égypte au nom de la République romaine. Avec le suicide de Cléopâtre VII le 29 août 30, s'éteignit la maison des Lagides et disparut la dernière des grandes dynasties hellénistiques.

Les royaumes hellénistiques sont nés de la conquête du royaume perse conduite par Alexandre (334-323), et de la crise provoquée par sa mort prématurée. Ils ont suscité maints émules dont le plus remarquable fut le royaume de Pergame. Les rois ont fondé des cités dont ce fut l'âge d'or sur le plan institutionnel et culturel.

La victoire remportée sur la flotte d'Antoine et de Cléopâtre à Actium, au large du golfe d'Ambracie en Épire, ne fut que le dernier acte des relations complexes que la République romaine a entretenues avec les rois, les peuples et les cités grecques. Dès 212, Rome s'était mêlée des affaires grecques. En 188, par le traité d'Apamée de Phrygie, le roi séleucide Antiochos III fut expulsé d'Anatolie, au-delà du Taurus ; en 168, à Pydna en Thessalie, le roi Persée fut vaincu et la monarchie macédonienne supprimée ; en 146, peu après la destruction de Carthage, Corinthe fut mise à sac, confirmant la rigueur intraitable des nouveaux maîtres ; en 133 Rome hérita de Pergame ; en 63 la Syrie, affaiblie et divisée, devint une province romaine. Politiquement, les royaumes hellénistiques se sont réduits comme peau de chagrin ; culturellement, l'influence des mondes grecs sur la République romaine puis sur l'Empire mis en place en 27, fut déterminante.

Comme toute périodisation, celle-ci relève d'un choix. Quelle unité trouver à ces trois siècles par-delà la diversité des formes politiques, des guerres incessantes et des enjeux régionaux ? À cette conception unitaire doit être associé un nom, celui de l'inventeur de la période « hellénistique » : Johann Gustav Droysen.

## Johann Gustav Droysen (1808-1884)

Johann Gustav Droysen fut le premier à proposer une synthèse qui faisait de la conquête d'Alexandre le début d'une ère nouvelle dans son ouvrage *Geschichte des Hellenismus* (1833-1843), réédité en 1877-1878 et traduit en français dès 1883-1885 sous le titre *Histoire de l'Hellénisme* par une équipe dirigée par l'historien Auguste Bouché-Leclercq (1842-1923)<sup>1</sup>.

Né le 6 juillet 1808 en Poméranie, J.G. Droysen était le fils d'un aumônier protestant. Étudiant à l'Université de Berlin, il fut le précepteur puis l'ami de Félix Mendelssohn-Bartholdy, qui entamait une carrière musicale. Bien qu'il fit œuvre d'historien, J.G. Droysen a reçu une formation de philologue et a suivi les conférences du philosophe Hegel (1770-1831), dont l'influence sur son œuvre fut sans doute surestimée<sup>2</sup>.

Tout en entamant la traduction d'Eschyle et d'Aristophane, J.G. Droysen manifesta très tôt son intérêt pour la période postérieure à l'âge dit classique. En 1831, il rédigea une dissertation sur Ptolémée VI Philométôr. Deux ans plus tard (1833), il publia son *Histoire d'Alexandre le Grand*. Cette œuvre de jeunesse – il n'avait que vingt-cinq ans – était une synthèse enthousiaste, inspirée et lyrique, qui n'en était pas moins un chef-d'œuvre d'érudition. Elle devint le premier volume de son *Histoire de l'Hellénisme*, dont il dut limiter l'étude aux années 277-221. À partir de 1840, sa chaire d'histoire à l'Université de Kiel et sa passion politique le conduisirent en effet à reléguer l'Antiquité au second plan de ses intérêts et à se consacrer à une *Histoire de la Prusse*, que la mort (1884) ne lui permit pas d'achever.

Droysen ne fut pas le premier à s'intéresser à Alexandre et à ses successeurs. Les poètes d'Alexandrie étaient étudiés, et la lecture des hiéroglyphes par Champollion (1822) avait suscité en Europe un regain d'intérêt pour le royaume lagide. Ce qui fut audacieux, ce fut sa décision d'écrire une synthèse sur l'ensemble des mondes hellénistiques et de proposer de voir en ces siècles, jusque-là décriés ou négligés, une étape décisive entre le classicisme des cités et la naissance du christianisme, par la médiation des cultes orientaux<sup>3</sup>.

Droysen ne fut pas le premier des érudits à employer le substantif *hellénismos*<sup>4</sup>, dérivé du verbe *hellênizein* qui signifie « parler grec ». Le nom d'agent *hellênistês* désigne « celui qui parle grec » et par extension « celui qui adopte les mœurs grecques ». Dans les *Actes des Apôtres* (VI, 1) datés des années 80 de notre ère, il s'appliquait exclusivement aux Juifs hellénisés. Droysen l'appliqua à toutes les populations placées sous le joug des Macédoniens, en établissant une comparaison avec les peuples dits romans, dont l'appellation venait de leur langue qui combinait des éléments romains et germaniques<sup>5</sup>.

1. Traduction rééditée, J.G. Droysen, *Histoire de l'Hellénisme*, I et II, Grenoble, 2005 (préface, note sur la traduction, bibliographie par Pascal Payen).

2. B. Bravo, *Philologie, histoire, philosophie de l'histoire. Étude sur J. G. Droysen historien de l'Antiquité*, Wrocław-Varsovie-Cracovie, 1968 ; P. Payen, « Droysen, l'*Histoire d'Alexandre le Grand* et l'État prussien : la querelle de l'unité et la question du modernisme », dans *Retrouver, imaginer, utiliser l'Antiquité*, Actes du colloque international tenu à Carcassonne les 19 et 20 mai 2000, Carcassonne, 2001, p. 115-134 et désormais la préface de la traduction de Droysen (ci-dessus n. 1), p. 5-54.

3. A. Momigliano, « J. G. Droysen, entre Grecs et Juifs », dans *Problèmes d'historiographie ancienne et moderne*, Paris, 1983, p. 383-401.

4. Le mot « hellénisme » apparaît en français à la Renaissance, en 1580.

5. J.G. Droysen, *Histoire de l'Hellénisme*, Préface de 1836 ; éd. P. Payen, p. 14 ; L. Canfora, *Histoire de la Littérature grecque*, Paris, 2004, p. 25-26.

En choisissant ce substantif « *hellénismos* », Droysen postulait qu'Alexandre avait eu l'ambition de créer un monde fondé sur la fusion de l'Orient et de l'Occident. Alexandre, loin d'être le fossoyeur des idéaux de la cité classique, avait été l'agent de la diffusion de la culture grecque, « cette fleur suprême de la vie hellénique ».

## Les mondes hellénistiques

Avec la conquête d'Alexandre, l'espace dominé par les Macédoniens s'était dilaté jusqu'à la vallée de l'Indus et aux provinces les plus extrêmes : la Bactriane et la Sogdiane. Depuis la colonisation des rives de la Méditerranée et de la mer Noire à l'époque archaïque (VIII<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle), les Grecs n'avaient pas connu une telle expansion<sup>6</sup>.

Il n'y eut jamais un monde hellénistique uni, qu'une frontière continue aurait protégé de ses voisins. La diversité l'emportait tant pour les traditions des peuples que pour les formes de pouvoir en place. À côté des royautes qui s'étaient partagé l'héritage perse, en Égypte, en Asie et en Anatolie, les monarchies différaient les unes des autres en Europe, de la royauté macédonienne aux tyrannies de Sicile. En Grèce, des systèmes politiques s'adaptèrent ou se perfectionnèrent pour tenter de contrer les ambitions hégémoniques des rois, en créant des alliances et des *koina* (États régionaux regroupant des cités et/ou des peuples, au singulier = *koinon*). Dans l'ensemble du monde hellénistique, cette période fut celle de l'âge d'or des cités dont le nombre se multiplia et qui connurent une stabilité institutionnelle étonnante, l'Athènes de la période classique restant une référence car elle passait pour avoir porté à un apogée les valeurs de l'hellénisme.

Par-delà leur diversité, les Grecs ont eu une conscience géographique de la globalité des régions qu'ils dominaient. Dans l'héritage de l'esprit encyclopédique d'Aristote, Ératosthène de Cyrène (273-193) définit la terre habitée comme une ellipse dont les points extrêmes correspondaient aux régions conquises ou connues des Grecs. De plus, les Hellènes, tournés vers la Méditerranée, se savaient unis par une communauté de langue, de culture et de religion, avec au centre de leur géographie les sanctuaires panhelléniques de la Grèce d'Europe.

## Les sources

La documentation relative aux mondes hellénistiques est d'une grande richesse<sup>7</sup> et permet de multiplier les approches<sup>8</sup>. Inégalement réparties dans l'espace et le temps, les sources épigraphiques et papyrologiques apportent des données précieuses sur les institutions, les relations entre les rois et les cités ainsi que sur le droit, la vie sociale et économique. La numismatique, en plein développement, permet l'étude des pratiques monétaires, des échanges et des

6. S. Bouffier, A. Baralis, P. Cabanes *et al.*, *Les diasporas grecques : du détroit de Gibraltar à l'Indus, VIII<sup>e</sup> s. av. J.-C. à la fin du III<sup>e</sup> s. av. J.-C.*, Paris, 2012.

7. M.M. Austin, *The Hellenistic World from Alexander to the Roman Conquest. A Selection of Ancient Sources in Translation*, Cambridge, 2<sup>e</sup> éd. 2007 (actuellement le meilleur recueil de sources).

8. Gr. Shipley, *The Greek World after Alexander, 330-30 B.C.*, Londres, 2000, p. 1-32.

identités civiques et royales par l'analyse de l'iconographie et des trésors. Grâce à l'archéologie, sont mieux connus l'urbanisme, les sanctuaires et donc la vie religieuse et sociale. Enfin, on n'aurait garde d'oublier les études littéraires et l'iconographie qui témoignent des goûts comme de la culture des rois, des élites de cour et des notables des cités.

## Les sources littéraires<sup>9</sup>

### *L'écriture de l'histoire*

Présenter les œuvres historiques revient inexorablement à déplorer leur caractère fragmentaire et à justifier le recours à des sources tardives qui ont sauvé des noms, des citations et parfois des résumés des livres perdus. Pourtant, des historiens se sont consacrés à écrire l'histoire politique et militaire de leur temps, chacun commençant – conformément à la tradition classique – son récit là où l'avait arrêté son prédécesseur.

Notre compréhension de l'histoire hellénistique, dans ses temps forts et ses ruptures, reste largement tributaire du Grec Polybe (208-126), dont l'œuvre n'a pas pour autant été totalement sauvée du naufrage : des 40 livres de son *Histoire* n'ont survécu dans leur intégralité que les cinq premiers couvrant la période 220-216. Né à Mégalopolis en Arcadie, Polybe, fils de Lycortas, stratège du *koinon* achaien, eut l'honneur en 183 de porter l'urne funéraire du stratège Philopoïmen et de le célébrer comme le dernier défenseur de la liberté grecque, dans un éloge aujourd'hui disparu. C'est la première information datée de sa vie. Il exerça en 170/169 la charge d'hipparque du *koinon* achaien. En 168, après la victoire romaine de Pydna sur Persée par Paul-Émile, il fit partie des notables achaiens que Rome décida de transférer comme otages en Italie et ne rentra en Grèce que 17 ans plus tard, pour achever son œuvre commencée en exil.

Dans la perspective d'une histoire universelle dont le principe aurait été établi au IV<sup>e</sup> siècle par Ephore de Kymé, Polybe veut écrire une histoire « pragmatique » ou événementielle de son temps, à partir de ses voyages, de ses enquêtes sur le terrain et de ses recherches<sup>10</sup>. Comme chez Thucydide, la raison est au centre de sa vision du monde et, comme lui, il veut faire œuvre utile. Précisément, son but est de faire comprendre « comment et pourquoi toutes les parties connues du monde habité tombèrent sous la domination des Romains » (III, 1)<sup>11</sup>. Polybe a lu la succession des événements dans une perspective clairement énoncée. Il a commencé son étude à la 140<sup>e</sup> Olympiade (220-217), parce que jusqu'à cette date l'histoire compartimentée n'avait unité ni de conception ni de lieu (I, 3) ; elle forme ensuite, selon lui, un « tout organique » où les événements d'Afrique, d'Italie et d'Orient, désormais liés (via notamment Hannibal) convergent vers un but unique : la domination romaine. Dans un premier temps il voulut arrêter son *Histoire* en 168, avec la défaite

9. S. Saïd, M. Trédé, A. Le Boulluc, *Histoire de la Littérature grecque*, Paris, 1997 ; M.-Fr. Baslez, *Les Sources littéraires de l'histoire grecque*, Paris, 2003.

10. P. Pédech, *La Méthode historique de Polybe*, Paris, 1964.

11. M.-R. Guelfucci, « Polybe, le regard politique, la structure des *Histoires* et la construction du sens », *Cahiers des études anciennes*, 47, 2010. (Version numérique sur le site de la revue).

macédonienne de Pydna, puis il décida de la prolonger jusqu'en 146, date de la prise de Corinthe. Il n'est pas indifférent pour notre compréhension des mondes hellénistiques que son historien majeur ait été un Grec issu d'un *koinon*, profondément attaché aux valeurs de la cité, convaincu de la supériorité politique et militaire de Rome et hostile à des royaumes à ses yeux mal gouvernés et aux ambitions démesurées. C'est Polybe qui a fait du règne de Ptolémée IV (221-205) un tournant dans l'histoire de la dynastie lagide, ce règne préparant selon lui les années de déclin<sup>12</sup>. C'est encore lui qui a souligné l'importance du traité d'Apamée de Phrygie (188), qui expulsa les Séleucides d'Anatolie au-delà du Taurus.

Pour établir la chronologie des Diadoques (323-305) et des Royaumes jusqu'en 221, on doit se reporter à des auteurs postérieurs d'au moins trois siècles aux événements qu'ils relatent. On sait que le caractère fragmentaire de la documentation a promu au rang de source essentielle les livres XVIII à XX de la *Bibliothèque Historique* de Diodore de Sicile, qui vécut au I<sup>er</sup> siècle av. n. è. Tout en faisant un bon usage des documents officiels transmis par Hieronymos de Cardia (364-260), ami et collaborateur d'Eumène, Diodore de Sicile eut l'ambition d'écrire l'histoire universelle de l'humanité depuis ses origines pour souligner le rôle joué par la *tychè* (fortune, sort). De cette œuvre immense, seuls les livres XVIII à XX couvrent la période 336-301, la suite étant connue essentiellement par des fragments et des citations. Arrien dont l'*Anabase* reste malgré sa date tardive (II<sup>e</sup> siècle de notre ère) l'ouvrage de référence pour l'étude de la conquête d'Alexandre, a également écrit une *Histoire de la Succession d'Alexandre*, dont demeurent un résumé et quelques fragments. Dans cette grande tradition de l'histoire militaire et événementielle, s'inscrit Appien d'Alexandrie (90-165) et ses *Romaika* (« les affaires romaines »), qui présentent l'Empire région par région, comme l'avait fait Hérodote pour le royaume perse dans ses *Enquêtes*. La seule œuvre consacrée entièrement aux Séleucides est celle d'Appien. Complète cet inventaire Polyen qui avec ses *Stratagèmes* dédiés à Marc Aurèle et à Lucius Verus au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, se place dans la tradition des traités de tactique militaire, dont le précurseur avait été au IV<sup>e</sup> siècle av. n. è., Énée le Tacticien avec sa *Poliorcétique*.

Enfin, il faut citer des non-Grecs qui ont cherché à s'inscrire dans la tradition historique dont le maître avait été Thucydide. Pour notre étude, l'apport de Quinte-Curce, auteur latin d'une *Histoire d'Alexandre*, se limite aux événements consécutifs à la disparition d'Alexandre<sup>13</sup>. Quant à Tite-Live, né en 64 ou 59 av. n. è., il se montra fidèle à Polybe dans son *Histoire de Rome depuis les origines*. Du Gaulois Trogue-Pompée, contemporain d'Auguste, et de ses *Histoires Philippiques*, a été transmis l'abrégé établi par Justin au III<sup>e</sup> siècle de notre ère, un travail court et médiocre, mais unique en son genre car toute l'époque hellénistique y est résumée dans l'optique des dynasties.

L'œuvre de Flavius Josèphe<sup>14</sup>, en dépit de son caractère apologétique, mérite mieux qu'une simple mention, car elle recèle une masse d'informations pour l'historien du

12. F.W. Walbank, *Polybius, Rome and the Hellenistic World. Essays and Reflections*, Cambridge, 2002, p. 62-69.

13. Quinte-Curce, *Histoire d'Alexandre*, Préface de Cl. Mossé, traduction nouvelle d'Annette Flobert, Paris, 2007.

14. *La Guerre des Juifs*, traduction par P. Savinel, avec une introduction de P. Vidal-Naquet, « Flavius Josèphe ou du bon usage de la trahison », Paris, 1977 ; M. Hadas-Label, *Flavius Josèphe, le Juif de Rome*, Paris, 1989.

monde hellénistique. Né à Jérusalem en l'an 37 ou au début de 38, Joseph, fils de Matthias, héritier d'une famille sacerdotale juive, devait être prêtre. Les événements en décidèrent autrement. Dans la guerre qui opposa les Juifs aux Romains, il fut investi d'un commandement sur le front nord de la Galilée. Le 20 juillet 67, il préféra la reddition au suicide et parvint à gagner les faveurs des Flaviens, dont il prit le nom, suivi de Josephus<sup>15</sup>. C'est à Rome, loin de sa patrie et de Jérusalem détruite en 70 par Titus, que le citoyen romain Flavius Josèphe entreprit sur le modèle de Thucydide, d'écrire en araméen la *Guerre de Judée*, traduite en grec entre 76 et 79, guerre dont il avait été un des acteurs. Il eut également l'ambition de faire connaître l'histoire du peuple juif dans ses *Antiquités Judaïques* en 20 livres. Pour les archives auxquelles il fait référence, Flavius Josèphe est une source essentielle aussi bien sur les Hasmonéens que sur les royaumes lagide et séleucide.

### Autres témoignages

La période hellénistique s'est caractérisée par une passion pour la recherche historique. Faute de pouvoir lire une histoire continue, l'historien se doit donc de tirer parti d'auteurs qui, sans être des historiens, ont cité des œuvres passées pour éclairer leurs propos.

Strabon, né à Amaseia, une cité grecque du Pont (64/63-24/25), est classé comme géographe. S'il prit la suite de Polybe dans ses *Commentaires Historiques* en 47 livres, c'est en effet sa *Géographie* en 17 livres, qui assura sa renommée<sup>16</sup>. En fait, Strabon se voulait philosophe, car seule la philosophie permettait de dominer selon lui la diversité des savoirs. Pour décrire les diverses composantes de la terre habitée en faisant le tour de la Méditerranée à partir des colonnes d'Héraclès et en présentant successivement l'Europe, l'Asie, la Libye-Afrique, il fit une large place aux aspects physiques, aux conditions matérielles, à l'organisation sociale et politique, afin de proposer un savoir utile et de mettre ainsi l'érudition grecque au service des Romains, comme instrument d'administration.

Le Grec Pausanias, contemporain des Antonins, est l'auteur d'une *Périégèse* ou *Description de la Grèce* qui témoigne de l'engouement du temps pour la culture grecque et ses monuments. Composé de monographies régionales sur la Grèce centrale et le Péloponnèse, ce véritable guide donne des informations sur l'histoire, les offrandes et les sanctuaires. Depuis deux siècles, il est le compagnon des voyageurs et des archéologues<sup>17</sup>.

Le biographe Plutarque (46-126) réunit une large documentation pour rédiger ses *Vies Parallèles*, dont certaines sont les seuls témoins d'œuvres disparues<sup>18</sup>. À côté des Diadoques et Épigones, dont il a tracé le portrait, il a écrit des biographies des stratèges achaiens, Aratos et Philopoïmen ainsi que des rois réformateurs de Sparte, Agis et Cléomène. Ses *Vies* de Romains (Flamininus, Paul-Émile, Sylla, Pompée, César,

15. Josephus fut changé en Josèphe au XVIII<sup>e</sup> siècle pour éviter toute confusion avec les saints du même nom.

16. G. Aujac, *La Géographie dans le Monde antique*, Paris, 1975 ; D. Dueck, *Strabo of Amasia. A Greek Man of Letters in Augustan Rome*, Londres, 2000.

17. Knoepfler Denis et Piérart Marcel (éds.), *Éditer, traduire, commenter Pausanias en l'an 2000 : actes du Colloque de Neuchâtel et de Fribourg, 18-22 septembre 1998*, Neuchâtel-Genève, 2001.

18. P. Pédech, *Trois historiens méconnus, Théopompe, Duris, Phylarque*, Paris, 1989.

Antoine) sont précieuses pour comprendre la place prise par Rome dans les affaires grecques.

Le savoir encyclopédique fut le socle sur lequel s'épanouit la rhétorique – de Cicéron au I<sup>er</sup> siècle av. n. è. à Libanios d'Antioche au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. La référence au passé hellénistique traverse l'érudition byzantine, comme le prouve la *Chronographie* de Jean Malalas, sujet d'Anastase I<sup>er</sup> (491-518). La distinction entre l'éloquence, qui s'appuie sur des exemples historiques, et une histoire qui fait de plus en plus la part belle à la rhétorique, est alors difficile à tracer.

Pour souligner l'importance de ces sources tardives, on retiendra l'exemple d'Athénée de Naucratis. C'est par la médiation de cet érudit des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles et de son *Banquet des Sophistes*, que la célèbre procession organisée par Ptolémée II (283-246) en l'honneur de ses parents, nous est connue. Athénée a eu sous les yeux la monographie écrite sur Alexandrie par Callixène de Rhodes à la fin du III<sup>e</sup> siècle av. n. è., dont il a jugé bon de reproduire des extraits pour prouver la richesse passée de l'Égypte.

### *Des formes littéraires caractéristiques de cette période ?*

L'étude de la littérature contribue à la connaissance des sociétés hellénistiques comme en témoignent nombre d'œuvres majeures<sup>19</sup>. À Athènes, Ménandre (342-292/1) est le dernier représentant de la comédie attique, mais il y eut une abondante production théâtrale pendant la période hellénistique car le théâtre n'a pas disparu du paysage culturel<sup>20</sup>. Lieu civique par excellence, il permettait aux souverains d'apparaître comme des bienfaiteurs lors des concours qui présentaient – comme à l'époque classique – des œuvres anciennes et des auteurs contemporains, dont les drames sont malheureusement perdus. Mais c'est principalement à Alexandrie que se formula un langage poétique sans rupture avec la tradition. L'instauration officielle du culte d'Homère dans la capitale lagide à la fin du III<sup>e</sup> siècle témoigne de cette dévotion envers les Anciens. Trois poètes majeurs ont vu leurs œuvres sauvées par la tradition : Callimaque, né à Cyrène (310-243), son élève Apollonios de Rhodes (295-215), natif d'Alexandrie, mais qui s'exila à Rhodes où il mourut, d'où son nom, et enfin Théocrite de Syracuse (315-250), qui rejoignit Alexandrie après avoir servi Hiéron II de Syracuse.

De l'épigramme – formule versifiée – à l'hymne en passant par l'épopée, en reprenant les formes de la tradition classique, savante et raffinée, cette poésie érudite sut travailler la matière des mythes pour célébrer la générosité du roi et la grandeur des royaumes, dans un monde énigmatique. À côté des *Argonautiques* d'Apollonios de Rhodes, épopée magistrale du III<sup>e</sup> siècle av. n. è. qui chanta la conquête de la Toison d'or par Jason et ses compagnons, la poésie bucolique de Théocrite offrait à ses contemporains les images pastorales d'une campagne rêvée.

D'autre part, le judaïsme a créé une littérature originale qui conteste l'ordre établi au nom de la tradition juive. Il est exceptionnel dans l'Antiquité que la voix de la révolte ait été sauvée de l'oubli. Or, le conflit entre Juifs orthodoxes et Juifs hellénisés qui s'éleva à

19. L. Canfora, *Histoire de la Littérature grecque à l'époque hellénistique*, Paris, 2004 (1986).

20. Brigitte Le Guen, « Théâtre et cités à l'époque hellénistique : mort de la cité-mort du théâtre ? », *REG*, 108, 1995, p. 59-90 ; *Les Associations de Technites dionysiaques à l'époque hellénistique*, 2 vol., Nancy, 2001.

partir de 175 et devait conduire à la révolte contre l'autorité séleucide, puis à la persécution du Judaïsme par Antiochos et enfin à la victoire des chefs révoltés, les Maccabées, engendra une littérature de combat sans exemple dans l'Antiquité<sup>21</sup>. Les deux livres des Maccabées qui relatent cette révolte diffèrent sur bien des points. Le livre II, le plus ancien, écrit en grec, n'est que le résumé à des fins édifiantes de l'ouvrage de Jason de Cyrène, contemporain de la révolte, et il couvre la période 175-161/0 en donnant néanmoins un exposé très convaincant des raisons profondes de la révolte. Le Livre I, daté de la fin du II<sup>e</sup> siècle (104-100), est rédigé en hébreu ; il vise bien davantage à justifier par la piété de la famille de Judas l'autorité acquise par la dynastie des Hasmonéens sur la Judée. Brûlots nationalistes plus que livres d'histoire, ces ouvrages illustrent à merveille l'opposition en apparence radicale qui oppose Juifs pieux et Grecs, comme le font à la même époque, sous une forme romanesque, les livres de Judith (v. 150) et la version grecque d'Esther (v. 120). La naissance d'une littérature apocalyptique au cœur même de la crise maccabéenne (*Daniel*) confirme l'intense activité intellectuelle des Juifs confrontés à une culture dont ils récusaient les racines.

## Les autres sources

Il s'agit des inscriptions, monnaies et papyrus, indemnes des modifications qui ont altéré les œuvres littéraires transmises par des copies successives. Mutilées et dispersées, ces sources ont fait l'objet de restitutions et d'interprétations dont l'histoire peut s'écrire depuis les premiers voyageurs, amateurs ou érudits, soucieux de recopier scrupuleusement les inscriptions dans leurs carnets ou de collectionner des monnaies. De la masse documentaire engendrée par les administrations royales, par les cités et les sanctuaires, autant que par les sources privées, peu nous est parvenu, les inscriptions sur bois blanchi (*leukôma*) ayant disparu et celles sur pierre étant souvent victimes du réemploi ou du four à chaux, les monnaies étant surfrappées ou fondues, les papyrus voués le plus souvent à une destruction immédiate.

### *Les inscriptions*<sup>22</sup>

Les inscriptions sont des textes soit écrits sur des tablettes de bois blanchi (*leukôma*) ou d'argile, soit incisés sur des tablettes soit tracés au calame sur les *ostraka* d'Égypte – ou encore gravés<sup>23</sup> sur un support durable, la pierre ou le métal. Leur étude, l'épigraphie<sup>24</sup>, porte aussi bien sur le contenu que sur la langue, sur la forme des lettres et le style qui sont des éléments de datation.

21. M. Sartre, *D'Alexandre à Zénobie. Histoire du Levant antique IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.-III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.*, Paris, 2001, p. 334-337.

22. F. Bérard, D. Feissel, P. Petitmengin, D. Rousset, M. Sève, *Guide de l'épigraphiste*, Paris, 2000.

23. W. Dittenberger, *Syll. oge Inscriptionum Graecarum (Syll.<sup>3</sup> ou SIG<sup>3</sup>)*, 4<sup>e</sup> éd., Hildesheim, 1915-1924 et *Orientalis Graeci Inscriptiones Selectae (OGIS ou OGI)*, 2 vol., Leipzig, 1903-1905. J. Pouilloux, *Choix d'inscriptions grecques. Textes, traductions et notes*, Paris, 2003 (1960) ; *Nouveau Choix d'inscriptions grecques. Textes, traductions, commentaires*, Paris, 1971 ; J.-M. Bertrand, *Inscriptions historiques grecques*, Paris, 1992.

24. L. Robert, « Épigraphie », dans Ch. Samaran dir., *L'Histoire et ses méthodes*, Paris, 1973 (1961), p. 453-497.

Instrument de publicité, l'inscription n'était pas réservée à une élite et elle concernait aussi bien les affaires publiques que religieuses. Un même texte peut se trouver en plusieurs exemplaires, en des lieux fort éloignés les uns des autres.

Ces inscriptions sont d'auteurs et de nature très divers. Les épitaphes ont parfois la forme versifiée de l'épigramme pour assurer la mémoire du défunt ; les règlements, les inventaires et les inscriptions agonistiques des sanctuaires rendent compte de leur administration ou de leur fonction sociale comme à Delphes quand les pierres portent les actes d'affranchissement des esclaves. Quant aux lois et aux décrets pris par une communauté civique, ils touchent à des domaines variés (du tarif de prix de détail à la proclamation d'honneurs conférés à des bienfaiteurs). Certains décrets peuvent reproduire la lettre ou le *diagramma* royal qui accorde des privilèges ou donne des commandements à une cité, des instructions à un administrateur royal, par exemple. Les stèles qui portent les traités de paix sont placées dans les sanctuaires pour sacrifier les nouvelles alliances, la reprise du conflit entre les deux alliés impliquant que la pierre soit solennellement brisée. Dans tous les cas de figure, l'inscription a pour finalité d'établir, de proclamer et de pérenniser.

Si les inscriptions sont majoritairement en grec, certaines sont en phénicien, en araméen, en nabatéen, toutes langues parlées dans la sphère séleucide. Les caractères diffèrent : alphabet, cunéiforme, hiéroglyphe. Les décrets promulgués par les prêtres égyptiens sont à l'origine de toute une tradition de l'érudition française depuis Antoine-Jean Letronne, auteur au XIX<sup>e</sup> siècle d'un *corpus* inachevé des inscriptions grecques et latines de l'Égypte. Reproduit en plusieurs exemplaires, le même décret peut être rédigé en grec et en égyptien, transcrit en démotique qui est une écriture cursive fixée en Basse Égypte au VII<sup>e</sup> siècle, tandis que les caractères sacrés (hiéroglyphes) reproduisent une langue morte à l'époque lagide.

Des décrets en trois caractères, le plus connu est la Pierre dite de Rosette, copie du décret de Memphis publié en 196 en l'honneur de Ptolémée V Épiphane, décret qui a permis le déchiffrement des hiéroglyphes par Champollion en 1822 (cf. encadré).

#### « La Pierre de Rosette »<sup>25</sup>

Pendant l'expédition de Bonaparte en Égypte, à la mi-juillet 1799 précisément, alors que des travaux de terrassement étaient effectués dans la partie la plus occidentale du Delta, non loin de la ville de Rashid – dont le nom francisé est Rosette – le sous-lieutenant du génie Pierre-François-Xavier Bouchard, élève de l'École Polytechnique, découvrit dans les ruines d'une forteresse de l'époque des Mamelouks, une pierre de granit rose d'un mètre de haut et de 73 centimètres de largeur, brisée dans sa partie supérieure.

Couverte d'une inscription en trois écritures différentes correspondant à trois langues : le grec, l'égyptien démotique et l'égyptien hiéroglyphique, une langue morte préservée dans les temples, la stèle parut immédiatement d'un intérêt capital. L'inscription fut recopiée et communiquée à l'ensemble de la communauté scientifique. Transportée au Caire, puis expédiée à Londres après la

25. D. Valbelle et J. Leclant éd., *Le Décret de Memphis, colloque sous la direction de la fondation Singer-Polignac*, Paris, 2000.

capitulation de l'armée française en 1801, la pierre fut exposée à l'initiative de Lord Elgin au British Museum, où elle se trouve toujours.

Cette stèle qui devait provenir de Saïs, capitale du Delta occidental, portait le décret voté en l'an 9 du règne de Ptolémée V Épiphane (27 mars 196) par les prêtres égyptiens réunis en synode à Memphis, décret dont on a retrouvé quatre autres exemplaires. Faisant partie de la série des onze décrets sacerdotaux datés entre 243 et 161 et rédigés en trois écritures différentes, le décret de Memphis est par sa formulation et sa rhétorique un document grec conçu par des Égyptiens bilingues et traduit en égyptien.

Jean-François Champollion (1790-1832) travailla sur deux reproductions du décret qu'il n'aurait pas pu déchiffrer s'il n'avait pas disposé de la copie d'inscriptions plus anciennes. Dans sa *Lettre à Monsieur Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie française*, datée du 22 septembre 1822, il proposa la lecture du système hiéroglyphique qui devait fonder l'égyptologie.

À la fin de la partie grecque du décret, il était précisé qu'il fallait le copier « sur une pierre dure en caractères sacrés, locaux et grecs ». Aux termes de « locaux » ou « *enchorial* » retenu par l'égyptologue anglais Thomas Young, Jean-François Champollion préféra celui de démotique, qu'avait employé Hérodote (II, 36) pour distinguer de l'écriture sacrée dite hiéroglyphique, l'écriture cursive développée dans l'administration de la Basse Égypte aux VII<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles.

### *Les papyrus*<sup>26</sup>

Sous forme de rouleau principalement, le papyrus fut le support privilégié de l'écrit dans toute l'Antiquité, malgré sa fragilité et sa relative cherté. Ce roseau (le *Cyperus Papyrus* de Linné) poussait jadis dans les régions marécageuses du Nil, dans le Delta et l'oasis du Fayoum. Préservée « dans le secret des sables »<sup>27</sup>, parfois dans des endroits insolites, comme les momies, les murs de briques ou dans des décharges, cette mémoire est une source documentaire exceptionnelle, principalement pour l'Égypte lagide.

Les rouleaux de papyrus écrits en grec ou en démotique donnent des informations sur les lois en usage à Alexandrie, sur les cahiers de charges concernant des affermages royaux, sur les requêtes envoyées au roi et sur l'administration foncière du domaine royal. Toutes informations qui renvoient à la politique royale et à ses répercussions sur les indigènes. Du particulier et du local se dégage ainsi le tableau précis et bien documenté d'une vie sociale qui nous échappe en grande partie dans les autres régions du monde méditerranéen.

Le dossier le plus étudié est la série appelée « archives de Zénon ». Zénon, Grec originaire de la cité de Caunos (Carie, au sud de l'Asie Mineure), a classé méthodiquement

26. J. Bingen, « La Papyrologie grecque et latine : problèmes de fond et problèmes d'organisation », dans J. Bingen et G. Cambier éd., *Aspects des études classiques*, Bruxelles, 1977, p. 33-44 ; R.S. Bagnall, *Reading Papyri, Writing Ancient History*, Londres-New York, 1995.

27. A. Bataille, « Papyrologie », dans *L'Histoire et ses méthodes*, Paris, 1973, p. 498-527, notamment p. 500.

ses registres, ses comptes et sa correspondance entre 261 et 229<sup>28</sup>. Il a été l'administrateur du domaine accordé par Ptolémée II à son chargé des affaires financières du royaume : le dioécète Apollonios. Tout en rendant compte de son intendance, Zénon s'est occupé de ses affaires personnelles et ses archives sont une source d'une grande richesse, y compris sur la Palestine que Zénon a parcourue entre 260 et 258. À côté de ce dossier qui permet d'approcher la richesse d'un familier du roi, les archives de Menchès renseignent l'historien sur la gestion d'un secrétaire de village, en l'occurrence celui de Kerkéosiris dans la Maréotide (Fayoum).

L'importance des papyrus littéraires pour le philologue est fondamentale. Leur lecture a permis la découverte ou la redécouverte d'un auteur comme Ménandre par exemple. La recension des thèmes traités – littéraires, mathématiques, musicaux – donne la possibilité d'approcher l'horizon intellectuel des savants, dans une société qui ne concevait pas la *paideia*, au double sens d'éducation et de culture, sans la connaissance d'Homère, de la tragédie et des orateurs attiques.

### *Les monnaies*

Comme à l'époque classique, les monnaies constituent une source documentaire exceptionnelle<sup>29</sup>. Leur diversité tient au grand nombre des pouvoirs émetteurs : rois, cités, *koina* et même, semble-t-il, l'association des technites de Pergame. Les tétradrachmes d'argent d'étalon attique (17 g environ) frappés par Alexandre aux types d'Héraclès et de Zeus et appelés les « alexandres » connurent un développement considérable à partir de 325. Après la bataille d'Ipsos (301), chaque roi chercha à se différencier par une monnaie identifiable. Le roi de Thrace Lysimaque fut le premier à honorer la mémoire d'Alexandre en ordonnant la frappe de son portrait sur des monnaies appelées les « lysimaques ». Ptolémée I<sup>er</sup> choisit de frapper ses monnaies selon un étalon plus léger (cf. chapitre 4). À côté des monnaies d'argent, les monnaies d'or (statère ou *chrysos*) furent surtout l'apanage des rois et particulièrement celui des Lagides, les rois les plus riches : sur leurs monnaies figurent souvent les portraits associés du roi et de la reine. Plusieurs régions, celles où la monnaie était largement utilisée avant Alexandre (Grèce, îles de la mer Égée, Asie Mineure), ont connu une accentuation de la monétarisation grâce en particulier au numéraire en bronze, alliage peu coûteux utilisé pour les transactions de faible valeur. Ces monnaies étaient les plus utilisées, que ce soit dans les cités grecques ou dans la *chôra* égyptienne, pour les petites transactions quotidiennes, tandis que l'usage des tétradrachmes d'argent et des monnaies en or était réservé aux États (pour payer des mercenaires et d'autres dépenses relatives aux relations internationales, à la guerre, aux chantiers de constructions civiles et militaires, etc.) et à une minorité de personnes riches.

28. P.W. Pestman et al., *A Guide to the Zenon Archive*, I-II., Leyde, 1981 ; Cl. Orrioux, *Zénon de Caunos, parépidémos, et le destin grec*, Paris, 1985.

29. à O. Mørkholm, *Early Hellenistic Coinages*, Cambridge, 1991 ; M.J. Price, *The Coinage in the name of Alexander the Great and Philip Arrhidaeus*, Londres, 1991 ; G. Le Rider et F. de Callatay, *Les Séleucides et les Ptolémées*, Paris, 2006 ; W. Metcalf éd., *The Oxford Handbook of Greek and Roman Coinages*, 2012.

Au III<sup>e</sup> siècle, les principaux ateliers monétaires ont été ceux des royaumes qui produisaient surtout des tétradrachmes d'argent et des monnaies de bronze : Pella et Amphipolis (Antigonides), Alexandrie (Lagides), Antioche, Babylone, Séleucide du Tigre, et bien d'autres cités d'Asie Mineure et d'ailleurs – Suse, Aï Khanoum, par exemple – au gré des besoins royaux (Séleucides) puis, au II<sup>e</sup> et au I<sup>er</sup> siècles, des États comme Athènes et Thasos ou les cités d'Asie Mineure ont frappé à leur tour de nombreux tétradrachmes d'étalon attique et des petites monnaies d'argent d'établissements régionaux qui circulèrent toutes ensemble en Grèce (les trioboles du *koinon* achaien, les drachmes rhodiennes). Au cours de la période, il y eut une diversité grandissante des types. Des monnaies de cités portèrent aussi des noms de magistrats ou de citoyens en charge de leur émission.

Les monnaies sont parfois les seules sources dont nous disposons pour écrire l'histoire d'une région : elles nous apprennent ainsi que le dernier royaume hellénistique n'a pas été le royaume lagide, mais le royaume indo-grec de Straton II, qui a disparu vers 10 de notre ère, soit 40 ans après le royaume lagide. Par les portraits et les symboles religieux qu'elles portent, les monnaies exposent un programme iconographique qui participe de l'idéologie royale, de l'identité civique ou de la propagande d'une confédération. La monnaie est toujours un signe politique et culturel. Au cœur comme aux marges de l'hellénisme, ce sont les monnaies qui continuent d'apporter des informations sur les étapes de croissance d'une cité ou la succession des règnes, sur le dynamisme d'un *koinon* ou la perte progressive de provinces, sur l'attrait ou les limites du modèle grec.

Leur utilisation en histoire économique est plus délicate, dans la mesure où la production de monnaies était souvent dictée par les besoins militaires et fiscaux des États et où les routes commerciales ne correspondent pas toujours à la circulation monétaire, mais, par l'estimation approximative de la production et l'analyse élémentaire des alliages, elles donnent une bonne idée des ressources et du rayonnement d'un État. C'est surtout en confrontant leur témoignage avec celui des inscriptions et des sources littéraires que les historiens peuvent les exploiter. Avant cela, le numismate<sup>30</sup> doit repérer les ateliers, établir un corpus, proposer une datation, enfin passer de la chronologie relative à une chronologie absolue. Si la mise au jour d'une pièce de monnaie n'est pas un élément de datation suffisant, l'interprétation des trésors – par ce terme on entend des monnaies cachées délibérément par leur propriétaire –, soulève la question de leur composition et des raisons de leur enfouissement. Les monnaies sont présentes dans les grandes collections publiques (celle de la BNF est issue de la collection des rois de France) et privées ; cette documentation s'accroît et se diversifie chaque année grâce aux fouilles et aux découvertes fortuites.

## L'archéologie

Étude des traces matérielles, l'archéologie des mondes hellénistiques rencontre de nombreux obstacles, le premier étant l'espace. La dispersion des sites jusqu'aux frontières les plus reculées de la domination grecque conduit souvent à affronter des situations locales difficiles, pour ne pas dire plus. La recherche

30. H. Nicolet-Pierre, *Numismatique grecque*, Paris, 2002, p. 58-65.

archéologique, qui paraît souvent une course contre le temps, obtient des résultats impressionnants au regard de ces difficultés. Sa mission n'est pas seulement de mettre au jour des monuments et des objets. Elle se doit de replacer les hommes dans leur cadre de vie urbain ou rural, de déceler les mouvements de population et l'occupation des sols par des prospections de surface, de tracer les routes du commerce terrestre et maritime : toutes investigations indispensables à la connaissance du monde hellénistique. Pour autant, la répartition des chantiers de fouilles et des découvertes majeures ne coïncide pas avec la carte des puissances politiques du temps.

### *Les chantiers de fouilles*

Si dans les sanctuaires des îles (Délès, Samothrace) et de la Grèce d'Europe (Delphes, Olympie, Dodone), comme à Athènes, Corinthe, Argos, Thasos ou Pella, les fouilles archéologiques ont pu être menées dans la continuité avec la période classique, il n'en est pas de même dans les régions nouvellement dominées par les Grecs. Comme Alexandre et ses Successeurs ont mené une politique active de fondations de cités et que les découvertes escomptées devaient être spectaculaires, l'archéologie urbaine l'a emporté jusque dans les années 1980. Depuis lors, les prospections de surface, qui mettent l'accent sur les paysages et les campagnes dont l'étude est à la mode, se sont multipliées.

En Grèce, les fouilles des archéologues de l'École Française d'Athènes à Delphes, Délès, Argos, Philippes et Thasos apportent depuis le XIX<sup>e</sup> siècle une documentation particulièrement précieuse sur l'histoire et la culture matérielle de la période<sup>31</sup>.

En Asie Mineure, la cité la mieux préservée est Priène en raison de l'occupation du site par une basilique épiscopale à partir du VII<sup>e</sup> siècle de notre ère. Détruit par les Perses en 494, ce port ionien fut reconstruit vers 350 au nord de l'embouchure du Méandre. Ceinte d'un rempart, la cité de Priène offre aujourd'hui un urbanisme présenté comme typiquement « hellénistique », alors que des cités comme Éphèse et Milet, ne permettent pas de retrouver l'état antérieur aux réaménagements successifs de l'époque impériale romaine.

L'acropole de Pergame en Mysie<sup>32</sup> fut fouillée par les Allemands dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Carl Humann (1839-1896), ingénieur allemand des ponts et chaussées, fut à l'origine de l'exploration de l'acropole. Des fragments de reliefs furent envoyés aux Musées Royaux de Berlin et exposés dès 1879. Alexander Conze (1831-1914), Directeur du Département de Sculpture, obtint des Ottomans l'autorisation de fouilles en 1877. Le « Grand Autel » de Pergame fut reconstitué en 1901 à Berlin qui eut ainsi son chef-d'œuvre antique à l'égal des autres capitales européennes. Sous l'égide de l'Institut allemand d'archéologie, les investigations ont été poursuivies sur l'urbanisme de la ville basse, sur les gymnases et les sanctuaires ainsi que sur le système de fortification. La ville basse antique, recouverte en grande partie par la ville

31. Les découvertes de l'EFA sont diffusées notamment par une revue semestrielle, le *Bulletin de Correspondance Hellénique* et aussi par des Guides archéologiques dont celui de Délès : et celui de Delphes : Ph. Bruneau et J. Ducat, *Guide de Délès*, Athènes, 2005. J.-Fr. Bommelaer, dessins de Didier Laroche, *Guide de Delphes. Le site*, 2<sup>e</sup> éd. revue et augmentée, 2015, [www.efa.gr](http://www.efa.gr).

32. Fr. Queyrel, *L'Autel de Pergame. Images et pouvoir en Grèce d'Asie*, Paris, 2005, p. 31-42.

moderne de Bergama, reste encore très mal connue, à l'exception du sanctuaire d'Asclépios, mais les fouilles se poursuivent<sup>33</sup>.

Dans le Levant et au Moyen-Orient, les puissances victorieuses en 1918 ont mis à profit les mandats qui leur étaient confiés (la France avait reçu la Syrie et le Liban, la Grande-Bretagne, l'Irak et la Transjordanie) pour mener des fouilles archéologiques. Doura-Europos<sup>34</sup>, qui resta longtemps le seul exemple d'une fondation hellénistique, fut quasiment érigée en modèle. De la cité, détruite au milieu du III<sup>e</sup> siècle de notre ère, il ne restait que des ruines quand Franz Cumont l'identifia en 1920. Fouillée par les Français (1922-23), Doura-Europos a ensuite été explorée par des missions franco-américaines (Université de Yale, 1928-1938), dirigées par le Belge Franz Cumont et Michael I. Rostovtzeff, papyrologue et archéologue d'origine russe installé aux États-Unis depuis 1925. La mission franco-syrienne à l'œuvre depuis 1986 a permis de dégager les étapes du processus d'urbanisation. À l'époque des Diadoques, sur le plateau qui domine l'Euphrate, fut installé un fortin conforme à la vocation de la première installation, celle du II<sup>e</sup> millénaire, dont témoigne le nom sémitique *Dura* qui signifie « la forteresse ». La ville d'Europos, au plan hippodamien rigoureux, ne date que du milieu du II<sup>e</sup> siècle. Cette chronologie en deux étapes majeures a conduit à réviser l'interprétation classique d'une urbanisation immédiate. Les fouilles menées à Ai Khanoum au nord de l'Afghanistan (P. Bernard, 1965-1978), celles conduites à Apamée de l'Euphrate comme à Séleucie-Zeugma (C. Abadie-Reynal et R. Ergeç, 1996-2000) qui lui fait face, prouvent l'importance à accorder au site et à la situation pour déterminer la vocation première d'un établissement et son évolution ultérieure.

C'est dans l'urgence que des recherches archéologiques ont été menées à Alexandrie par le Centre des Études Alexandrines (C.E.A.), fondé en 1989 par Jean-Yves Empeur en collaboration avec le Conseil Suprême des Antiquités d'Égypte. Si les explorations menées tant sur terre que sous mer ont connu un grand écho médiatique (Exposition *La Gloire d'Alexandrie*, 1998, Petit Palais), l'archéologie reçut une impulsion décisive à Alexandrie dès la fondation du Musée gréco-romain en 1892 par Giuseppe Botti. Au XX<sup>e</sup> siècle, le site fut fouillé par des équipes venues de toute l'Europe sans oublier le rôle majeur joué par les archéologues égyptiens après la Seconde Guerre Mondiale. On doit par ailleurs à l'Institut Européen d'Archéologie Sous-Marine (I.E.A.S.M.) dirigé par Franck Goddio, un nouveau tracé des quais orientaux du « Grand Port » d'Alexandrie. Bien que la topographie d'Alexandrie soit aujourd'hui plus lisible, Alexandrie restera toujours moins bien connue qu'Athènes ou Rome, en raison du développement de la ville moderne.

### La céramique

La céramologie classe le matériel, tessons et vases entiers, en deux catégories. À côté des « vases-containers », les amphores destinées à transporter principalement des liquides, il faut compter avec la vaisselle de table et de toilette, les

33. M. Kohl (éd.), *Pergame : Histoire et archéologie d'un centre urbain depuis ses origines jusqu'à la fin de l'antiquité (XXIII<sup>e</sup> Colloque International. Actes du colloque des 8-9 décembre 2000)*, Lille, 2008.

34. P. Leriche, « Pourquoi et comment Europos a été fondée à Doura ? », dans *Esclavage, Guerre, Économie en Grèce ancienne. Hommages à Y. Garlan*, P. Brulé et J. Oulhen éd., Rennes, 1997, p. 191-210 ; H. Stierlin, *Cités du désert*, Paris, 1987 ; S. Gorshenina et Cl. Rapin, *De Kaboul à Samarcande, Les archéologues en Asie centrale*, Paris, 2001.

lampes et les bols à relief. Si le décor est rarement soigné, ce qui rompt avec les vases attiques et italiotes du IV<sup>e</sup> siècle, la période n'en a pas moins connu des innovations, la principale étant le décor moulé. L'étude des formes de vases, des lieux de fabrication et de la géographie de leur dispersion, est indispensable à la compréhension de l'activité artisanale, du niveau de vie des populations et des courants commerciaux.

Les amphores pouvaient servir de conteneurs pour le vin, l'huile et pour des denrées non alimentaires comme l'alun de l'île de Mélos<sup>35</sup>. Les amphores vinaires sont les mieux recensées à ce jour. Principalement destinées à l'exportation, certaines d'entre elles étaient estampillées<sup>36</sup>. Les premières à porter un timbre sur l'anse furent celles de Thasos. Celles de Rhodes portent, à partir de 240 et pour deux siècles, deux sceaux dont l'un donne le nom du « fabricant » – certainement le propriétaire du domaine, dont l'autre précise le nom du prêtre éponyme avec indication du mois. Ces timbres qui ont pu être changés chaque mois, donnent une chronologie d'une rare précision. Dans les années 80, l'informatique a rendu possible l'établissement de banques de données documentaires qui permettent de dominer la richesse quantitative des tessons<sup>37</sup>. Certes, les amphores et les anses timbrées ne constituent pas la majorité du matériel<sup>38</sup>, mais l'étude de l'échantillon rhodien est à ce jour un modèle méthodologique. Des fabricants sont identifiés ; la chronologie de leur activité établie<sup>39</sup> ; des routes commerciales tracées entre régions viticoles et centres de consommation.

Les céramologues étudient par ailleurs des vases trouvés dans de nombreuses régions (sigillée orientale, Hadra, etc.) et qui posent des problèmes d'attribution. L'étude des formes et les analyses élémentaires des pâtes permettent de caractériser et de localiser les ateliers. Pendant longtemps, de nombreux objets (vases, statuettes et aussi les verres) ont été attribués systématiquement aux artisans alexandrins, mais les recherches ont montré que, pour se limiter à l'Orient, les ateliers de la *chôra* égyptienne, d'Asie Mineure, de Crète, de Chypre et du Levant ont été aussi très créatifs.

### *La production artistique*<sup>40</sup>

La production des arts plastiques et des arts appliqués qui s'inscrivent dans la continuité de la tradition classique, connut un essor exceptionnel tant fut forte la demande : il fallait orner les palais des rois, les maisons privées des riches notables des cités et répondre aux commandes des sanctuaires.

Dès le III<sup>e</sup> siècle, les Romains ont fait venir des œuvres grecques à Rome dont les ateliers devinrent experts dans la copie. La quantité des œuvres produites par les ateliers rhodiens et attiques étonnait Pline l'Ancien au I<sup>er</sup> siècle de notre ère et selon lui,

35. J.-Y. Empereur, « Les amphores hellénistiques », *Céramiques hellénistiques et romaines*, 2, Paris, 1987.

36. Y. Garlan, *Amphores et timbres amphoriques grecs : entre érudition et idéologie*, Paris, 2000.

37. A.-M. Guimier-Sorbets, *Les Bases de données en archéologie. Conception et mise en œuvre*, Paris, 1990.

38. J.-Y. Empereur et A.-M. Guimier-Sorbets, « Une Banque de données sur les vases conteneurs. Amphores et *lagynoi* dans le monde grec et romain », *BCH*, Suppl. 13, 1986, p. 127-141.

39. G. Finkielsztein, *Chronologie détaillée et révisée des éponymes amphoriques rhodiens de 270 à 108 av. J.-C. environ. Premier bilan*, BAR. Int. Ser. 990, Oxford, 2001 ; cf. P. Ballet, F. Blondé et J.-F. Salles, *Céramiques hellénistiques et romaines*, Lyon, 2002.

40. B. Holtzman et A. Pasquier, *Histoire de l'Art antique : l'Art grec*, Paris, 1998 ; J. Charbonneau, R. Martin et F. Villard, *Grèce Hellénistique*, Paris, 1970.

Mummius remplit Rome de statues après la conquête de la Grèce (*Histoire Naturelle*, XXXIV, 36). L'art hellénistique a été transmis principalement par les Romains : les mosaïques de Pompéi et d'Herculanum ont été faites sur le modèle de tableaux aujourd'hui disparus et bien des originaux en bronze ne nous sont connus que par leurs répliques en marbre. Apparu au IV<sup>e</sup> siècle, l'art du portrait<sup>41</sup> fut un des moyens utilisés par les rois pour imposer leur image. Quand elles sont possibles, des comparaisons entre la sculpture, les camées et les effigies royales sur les monnaies, permettent d'affiner une chronologie et de comprendre les constantes idéologiques qui caractérisent une dynastie<sup>42</sup>. Les élites civiques passèrent également commande de leur effigie aux sculpteurs et l'espace public des cités était saturé par la sculpture honorifique.

Quant aux échanges avec les peuples frontaliers, ils furent si féconds que les historiens de l'art distinguent un art gréco-iranien, un art gréco-parthe, un art gréco-bouddhique.

L'historien de l'art s'efforce de dater, de caractériser les styles, de discerner le goût d'une époque, mais à la question délicate de la chronologie et des différences de style d'un atelier à l'autre – parfois sur le même monument – s'ajoute le problème de la destination des œuvres. Isolés dans les musées, ces chefs-d'œuvre que sont les reliefs de l'Autel de Pergame (Berlin), ou des sculptures aussi célèbres que la Victoire de Samothrace, la Vénus de Milo (Paris) ou le Faune Barberini (Munich), sont sortis du contexte qui leur donnait sens.

## Historiographie et orientations de la recherche

Connaître les ouvrages qui ont fait date, exposer les problématiques et le renouvellement de l'historiographie, c'est rendre hommage à des travaux d'érudition qui ont permis de penser la complexité du monde hellénistique, difficilement accessible dans sa globalité, mais on ne saurait oublier que l'historien, héritier de la recherche passée, reste un citoyen sous influence qui, de plus, n'est pas sans subir ou recevoir les apports de sciences comme la sociologie, l'ethnologie et la linguistique, qui ont renouvelé au siècle dernier les problématiques et les outils conceptuels.

### Les royaumes

La formation des grands royaumes, qui caractérise la période hellénistique a bénéficié de synthèses qui restent des références obligées (A. Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, 1903-1907 ; E. Bikerman, *Institutions des Séleucides*, 1938). La prise en compte de nouvelles données textuelles et matérielles a renouvelé le champ de

41. Andrew F. Stewart, *Faces of power : Alexander's image and Hellenistic politics*, Berkeley, 1993 ; H. Kyrielis, *Bildnisse der Ptolemäer*, Berlin, 1975 ; R. Fleischer, *Studien zur Seleukidischen Kunst*, Mayence, 1991 ; Fr. Queyrel, *Les Portraits des Attalides. Fonction et Représentation*, Athènes, 2003.

42. Fr. Queyrel, *La Sculpture hellénistique. Formes, thèmes et fonctions*, Paris, 2016.

la recherche et si nous en savons encore peu sur l'organisation de la cour, sur les protocoles des audiences et sur l'organisation des palais royaux, notre connaissance des stratégies du pouvoir ainsi que de son ancrage territorial, s'est affinée.

### *L'organisation des royaumes*

La thèse de Susan Sherwin-White et Amélie Kuhrt (1993)<sup>43</sup> a eu le mérite de montrer l'importance de la partie orientale du royaume aux yeux des souverains séleucides, en intégrant des textes cunéiformes. De fait, la documentation « méditerranéenne » privilégiée jusque-là (les textes littéraires et épigraphiques gréco-romains ainsi que la Bible) donnait à penser que les rois se souciaient seulement des régions à l'ouest de l'Euphrate (cf. chapitre 5). Quant au royaume macédonien, il est désormais mieux connu grâce aux découvertes archéologiques et épigraphiques en Macédoine et en Thrace par le Service archéologique grec et aux recherches menées par Nicolas G.L. Hammond, Miltiade B. Hatzopoulos et par le KERA (Centre Grec d'Études de l'Antiquité) sur l'extension du royaume, sur son administration, son armée ou l'éducation : la continuité avec les Téménides, recherchée par les Antigonides pour établir leur légitimité, est manifeste dans tous les domaines (cf. chapitre 6)<sup>44</sup>. L'Égypte reste l'espace le mieux documenté, mais sa place comme modèle est remise en cause, tant elle semble particulière avec ses monopoles et son système monétaire fermé (cf. chapitre 4). La thèse de Claire Préaux est une référence obligée : *L'Économie royale des Lagides*, Bruxelles, 1939, rééditée en 1979. L'historienne belge se fondait sur les structures de l'ancien Régime pour comprendre le système ptolémaïque, dont le but premier lui paraissait l'équilibre du budget au sein d'une économie dirigée et centralisée.

Les recherches actuelles sont caractérisées par la prudence dans l'analyse de mondes contrastés et protéiformes. Est ainsi souligné le pragmatisme des Gréco-Macédoniens pour augmenter leurs revenus en reprenant les recettes des cités grecques (cf. chapitre 5).

### *Les rois et leur entourage*

Les cercles du pouvoir royal sont désormais mieux connus grâce aux études prosopographiques qui précisent les noms, les profils et les « carrières » des Amis du roi ainsi que ceux de ses chargés de mission. Loin d'être statique, l'entourage du roi, commun à toutes les royautés, évolua dans sa composition en fonction du pouvoir royal. Recherche délicate car dans les mondes hellénistiques il n'y eut jamais de *cursus honorum* et la hiérarchie aulique, institutionnalisée tardivement, détermine des catégories aux contours difficilement identifiables. Néanmoins, « l'école belge de papyrologie »<sup>45</sup> a entrepris de répertorier

43. *From Samarkhand to Sardis. A New Approach to the Seleucid Empire*, Londres, 1993. Dans la revue *Topoi* (vol. 4/2, 1994, p. 429-610), consacrée en partie à l'analyse de cet ouvrage, les « Notes de lecture » d'Éd. Will (p. 433-447) et les contributions de P. Briant (p. 455-467) et de P. Bernard (p. 473-511), permettent de rectifier les approximations, voire les erreurs de cette synthèse.

44. Voir notamment Ph. Gauthier et M.B. Hatzopoulos, *La loi gymnasiarchique de Beroia*, Athènes, 1993, et M.B. Hatzopoulos, *L'organisation de l'armée macédonienne sous les Antigonides*, Athènes, 2001.

45. Commencée par Willy Peremans et Edmond Van't Dack, la *Prosopographia Ptolemaica* est publiée dans les *Studia Hellenistica*. Voir en particulier le volume 6, *La Cour, les relations internationales*

et d'identifier tous ceux qui entourent les Ptolémées. Ces recherches, également menées pour les Antigonides, les Séleucides et les Attalides, conduisent à mieux cerner « le métier de roi » et à élaborer une sociologie de la cour<sup>46</sup>. Un Égyptien ou un Juif faisait partie de la catégorie juridique des Hellènes à condition de parler grec dans cette Égypte lagide dont on évalue le pluralisme juridique grâce aux études de Joseph Mélèze-Modrzejewski<sup>47</sup>. Les liens entre l'élite qui gravitait autour du roi et les notables civiques, posent *in fine* la question de la responsabilité des uns et des autres dans l'échec des monarchies face à Rome<sup>48</sup>.

Sur le rôle des femmes dans les cercles du pouvoir, les premières études datent des années 30 (G.H. Macurdy, 1932). Quand les épouses royales outrepassaient leurs droits et refusaient de se cantonner à la sphère privée, elles furent victimes d'une tradition historiographique qui les présentait comme dangereuses<sup>49</sup>. Cette histoire des femmes instrumentalisées dans le culte royal comme Arsinoé, fille de Ptolémée I<sup>er</sup>, ou actrices du pouvoir, comme Laodice, femme d'Antiochos II, reste largement à écrire<sup>50</sup>.

Jean-Marie Bertrand<sup>51</sup> et John Ma<sup>52</sup> se sont attachés à étudier le langage des décrets et des lettres royales. John Ma a défendu la pertinence de « la théorie des performatifs », développée par la philosophie anglaise analytique (J.L. Austin) dans les années 1955. En faisant des lettres royales un élément constitutif de la royauté, John Ma assimile le verbe à une action : « dire, c'est faire »<sup>53</sup>.

## Les cités grecques et les *koina*

Il est peu de sujets que Louis Robert (cf. encadré) n'ait pas étudiés ou dont il n'ait pas perçu l'intérêt dans une œuvre si savante, si claire et si riche que la recherche actuelle paraît sur bien des points relever de l'exégèse. Louis Robert a écrit : « la cité grecque n'est pas morte à Chéronée, ni sous Alexandre, ni dans le cours de toute l'époque hellénistique » (*CRAI*, 1969, p. 42-64, p. 42 = *OMS*, V, p. 561).

*et les possessions extérieures, la vie culturelle, Studia Hellenistica*, 17.

46. Chr. Habicht, « Die herrschende Gesellschaft in den hellenistischen Monarchien », *Vierteljahrschrift f. Sozial und Wirtschaftsgeschichte* 45, 1958, p. 1-16 ; M.B. Hatzopoulos, *Macedonian Institutions under Kings*, I et II, *Mélètemata* 19, Athènes, 1995 ; I. Savalli-Lestrade, *Les Philoi royaux dans l'Asie hellénistique*, Genève, 1998.

47. De l'œuvre fondamentale de cet historien, on retiendra « Droit et Justice dans le monde hellénistique au III<sup>e</sup> siècle av. n. è. : expérience lagide », *Mélanges Petropoulos*, 1, 1984, p. 53-77 ; *Les Juifs d'Égypte de Ramsès II à Hadrien*, Paris, 1997 (2<sup>e</sup> éd.).

48. I. Savalli-Lestrade, « Des *Amis* des Rois aux *Amis* des Romains. Amitié et engagement politique dans les cités grecques à l'époque hellénistique (III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.) », *Revue de Philologie*, 1998, 72, 1, p. 65-86.

49. L. Martinez-Sève, « Laodice, femme d'Antiochos II : du roman à la reconstruction historique », *REG*, 116, 2003, p. 690-706.

50. J. Roy, « The Masculinity of the Hellenistic King », dans L. Foxhall et J. Salmon éd., *When Men were Men : Masculinity, Power and Identity in Classical Antiquity*, Londres, 1998 ; E.D. Carney, *Women and Monarchy in Macedonia*, Oklahoma, 2000.

51. « Formes de discours politiques : décrets des cités grecques et correspondance des rois hellénistiques », dans Cl. Nicolet éd., *Du Pouvoir dans l'Antiquité : mots et réalités*, Cahiers du Centre Glotz 1, Paris et Genève, 1990, p. 101-115.

52. *Antiochos III et les cités de l'Asie Mineure occidentale*, Paris, 2004.

53. J. L. Austin, *Quand dire, c'est faire*, Paris, 1970.

Cette phrase réduite à la formule : « la cité grecque n'est pas morte à Chéronée », est devenue une véritable antienne que viennent illustrer des thèses pour prouver la continuité de la vie institutionnelle des cités. John Ma s'interroge à bon escient<sup>54</sup> sur la passion qui anime, non sans une certaine animosité, les tenants du modèle « vitaliste » contre des spécialistes de la période classique persuadés, à en croire leurs détracteurs, d'une perte de vitalité des cités en raison du bouleversement provoqué par la conquête d'Alexandre. John Ma relève d'ailleurs qu'en 1941 déjà, pour Michaël Rostovtzeff n'importe quel étudiant en histoire ancienne savait que la vie politique grecque n'avait pas disparu à la période hellénistique. Quoi qu'il en soit des termes de ce débat, la continuité institutionnelle est aujourd'hui admise par tous grâce aux études de Philippe Gauthier<sup>55</sup> et de ses élèves, continuité dans la participation des citoyens à la vie politique<sup>56</sup>, également vérifiée dans le cas d'Athènes par les recherches de Christian Habicht<sup>57</sup>.

### Louis Robert (15 février 1904-31 mai 1985)

Membre de l'École Française d'Athènes (1927), Professeur au Collège de France (1939), Directeur de l'Institut Français des Études Anatoliennes (1956-1964), Louis Robert, élève de Maurice Holleaux, fit de l'épigraphie un savoir historique. Également archéologue (Claros, Amyzon), numismate, il tint à partir de 1938 les chroniques du *Bulletin Épigraphique* avec le concours de sa femme Jeanne, qui avait appris le turc. Son œuvre prolixe témoigne de son érudition et de sa curiosité pour les domaines qui permettent de comprendre une inscription sous tous ses aspects. Cet érudit de génie était aussi un homme de terrain qui ne négligeait ni la géographie ni les récits des voyageurs.

Se tenant à l'écart des courants idéologiques qui ont traversé le xx<sup>e</sup> siècle, respecté et craint car il s'évertuait à décourager les fausses vocations, Louis Robert a donné vie à cette multitude de cités qui ont porté l'hellénisme dans les régions les plus reculées de l'Anatolie, y compris pendant l'Empire romain. Ses disciples ont confirmé ou prolongé les analyses d'une œuvre inépuisable et souveraine (plus de 5 000 pages, plus de 35 volumes, plus de 300 articles), qui de fait domine toujours l'historiographie hellénistique.

J. Pouilloux, *Notice sur la vie et les travaux de Louis Robert, lue dans la séance du 6 juin 1986*, Institut de France, Paris, 1986.

M. Sartre, « Louis Robert » dans *Les Historiens*, Paris, 2003, p. 161-177.

Ph. Gauthier, *Opera Minora Selecta IV*, Amsterdam, 1974, p. 1-52 (bibliographie de 1924 à 1973) et V, Amsterdam, 1989, p. XI-XXIII (1974-1985). Biographie et bibliographie dans L. Robert, *Choix d'écrits*, Paris, 2007.

54. J. Ma, *op. cit.* note 54, p. 242-245.

55. « Les cités hellénistiques : épigraphie et histoire des institutions et des régimes politiques », *Actes du VIII<sup>e</sup> Congrès International d'épigraphie grecque et latine*, I, Athènes, 1984, p. 82-107 ; *Les Cités grecques et leurs bienfaiteurs (IV<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.)*, BCH, Suppl. 12, Paris, 1985. Cet ouvrage est dédié à la mémoire de Louis Robert.

56. P. Fröhlich et Chr. Müller (éds), *Citoyenneté et participation à la Basse époque hellénistique*, Paris, 2005, voir l'introduction de Philippe Gauthier, p. 1-6 et la conclusion de Claude Vial, p. 275-282.

57. *Athènes hellénistique. Histoire de la cité d'Alexandre le Grand à Marc Antoine*, Paris, 2000 (1995).

Le débat reste ouvert sur deux questions essentielles à la compréhension politique des cités. La première porte sur la distinction entre « haute époque » et « basse époque » hellénistiques, distinction que Louis Robert déduisait du style des décrets, caractérisés à partir du II<sup>e</sup> siècle par une phraséologie morale et politique. Récemment, elle a été remise en cause par Christian Habicht<sup>58</sup> qui estime que, si le rôle des notables est plus évident à partir du II<sup>e</sup> siècle en raison des honneurs qui leur sont accordés, ils ont besoin, tout comme à l'époque classique, de la confiance du peuple pour diriger les affaires publiques et assurer leur renommée. En dépit de l'hypertrophie des honneurs, le lien entre la cité et ses élites n'a pas été rompu. De même, pour Claude Vial, l'expression « basse époque hellénistique », si commode soit-elle, « n'a pas de sens historique »<sup>59</sup>.

Les études menées tant sur les cités que sur les régions prouvent de telles différences dans leur évolution que dégager une tendance lourde peut conduire à une simplification abusive pour un espace si divers et si vaste<sup>60</sup>. Le second siècle est une période de liberté et de prospérité pour un bon nombre de cités d'Asie Mineure et de Grèce continentale – sauf pour les cités du royaume de Macédoine, qui ont souffert de la déportation de leurs élites après la défaite de Pydna (168) – régions où se situait l'écrasante majorité des cités grecques : le cas d'Athènes, prospère à partir de 166, est très typique. La coupure est pertinente aussi dans le domaine monétaire : le II<sup>e</sup> siècle a vu la renaissance des monnayages d'argent à types civiques dont la part était négligeable au III<sup>e</sup> siècle, alors dominé par les monnaies royales. Plusieurs monnayages (*koina* achaien et thessalien, Athènes, cités du Péloponnèse, cistophores des cités d'Asie Mineure, Thasos, Maronée, etc.) se sont poursuivis très longtemps, jusqu'au I<sup>er</sup> siècle av. n. è. et parfois même au-delà. Il est vrai que l'on gagnerait à insister sur les différences régionales : la rupture se ferait plutôt en 188 en Orient, en 192, puis en 167 en Grèce. Les prospections archéologiques en Grèce invitent aussi à tracer une césure entre la période classique et le III<sup>e</sup> s. d'une part et la basse époque hellénistique et le Haut-Empire d'autre part, avec là encore des différences régionales et temporelles (cf. chapitre 9). Il est clair que la discussion n'est pas close, mais cette distinction, comme celles héritées du XIX<sup>e</sup> siècle entre les périodes de l'histoire grecque, est commode<sup>61</sup>.

La seconde question essentielle touche à la pérennité de l'« âme de la cité » : Édouard Will, aussi fin connaisseur de l'époque classique que de l'époque hellénistique, se demandait dans une note critique si l'« âme de la cité » n'avait pas été altérée par la bienfaisance royale et si les cités mises à mal par les rivalités entre royaumes n'avaient pas d'abord cherché à sauver les apparences en respectant par leurs décrets les formes extérieures de la démocratie<sup>62</sup>. La question se pose aussi

58. Ainsi que par Fr. Quass, *Die Honoratiorenschicht in den Städten des griechischen Ostens*, Stuttgart, 1993 ; Chr. Habicht, « Ist ein Honoratiorenregime das Kennzeichen der Stadt im späteren Hellenismus ? », dans M. Wörrle et P. Zanker éd., *Stadt und Bürgerbild im Hellenismus*, Munich, 1995, p. 87-92.

59. *Les Grecs de la paix d'Apamée à la bataille d'Actium 188-31*, Paris, 1995, p. 251.

60. A. Bresson et R. Descat, *Les Cités d'Asie Mineure occidentale au II<sup>e</sup> siècle a. C.*, Bordeaux, 2001, p. 11-15.

61. Cf. D. Rousset, « La cité et son territoire dans la province d'Achaïe et la notion de Grèce romaine », *Annales HSS* 2004, p. 363-383.

62. Éd. Will, *Histoire politique du monde grec hellénistique (323-30 av. J.-C.)*, 2 vol., Nancy, 1979-1982 ; « Poleis hellénistiques : deux notes », dans *Historica graeco-Hellenistica, Choix d'écrits 1953-1993*, Paris, 1998, p. 811-835 ; *Id.*, *Le monde grec et l'Orient*, Paris, 1972-1975.

pour la période de « romanisation » du monde grec, dès 194 en Thessalie et plus tard ailleurs. Les Romains, qui se méfiaient de la démocratie, ont imposé un recrutement censitaire pour les magistrats et les membres des Conseils. Cette mesure aboutit sous l'Empire, et c'est un trait de la romanisation, à la « constitution d'un *ordo* introduisant une hiérarchie au sein du corps civique ». Le mode de gouvernement et les pratiques politiques se sont transformés à des rythmes variables selon les cités ; tantôt rapide car encouragé vivement par les Romains, tantôt lent, en raison de la fidélité des élites aux valeurs civiques et de leur volonté d'éviter les ruptures avec le passé<sup>63</sup>.

Des synthèses régionales permettent enfin de mieux cerner la place des cités dans les royaumes et les systèmes politiques mis en place dans les *koina*. Les cités de Syrie hellénistique furent longtemps négligées au profit de la Syrie romaine. L'archéologie et la numismatique ont permis de souligner la diversité de ces mondes intriqués<sup>64</sup> où les rois n'ont pas cherché à imposer l'uniformité. Si le modèle civique à la grecque exerça un attrait incontestable sur les populations locales, y compris sur les Phéniciens et les Juifs, ce ne fut pas dans le cadre d'une hellénisation forcée. Un des apports les plus neufs concerne les *koina*. Pas plus que les cités, ce ne sont des créations de l'époque hellénistique, mais leur fonctionnement n'apparaît qu'à partir du IV<sup>e</sup> siècle grâce aux inscriptions. Les travaux de Pierre Cabanes<sup>65</sup> sur l'Épire ont particulièrement éclairé cette Grèce des peuples au nord-ouest de la péninsule<sup>66</sup>.

## Histoire économique

Dans le domaine de l'histoire économique, « the starting point »<sup>67</sup> reste la synthèse magistrale de M. I. Rostovtzeff, publiée en 1941 à Oxford : *The Social and Economic History of the Hellenistic World (SEHHW)* et traduite en français 48 ans plus tard (!), avec une préface de Jean Andreau.

### Michael Ivanovich Rostovtzeff (1870-1952)<sup>68</sup>

La vie de Rostovtzeff a été divisée en deux parties par la Révolution russe qui l'a poussé à vivre en exil de 1918 à sa mort. Sa première vie a été celle d'un savant russe d'envergure déjà internationale : après des études aux universités de Kiev et de Saint-Petersbourg, Rostovtzeff, issu d'un milieu aisé, a enseigné en lycée avant de voyager en Europe, en Méditerranée et au Proche-Orient. Il enseigna ensuite le latin à l'université de Saint-Petersbourg jusqu'en 1918. Pendant

63. J.-L. Ferrary, *Philhellénisme et Impérialisme*, Rome, 1988 ; P. Hamon, dans P. Fröhlich et Chr. Müller, 2005, *op. cit.*, note 58.

64. La synthèse de Maurice Sartre sur le Levant antique propose sur près de six siècles une étude régionale qui n'aurait pas été possible sans les progrès de l'archéologie et de la numismatique : *D'Alexandre à Zénobie. Histoire du Levant antique*, Paris, 2<sup>e</sup> éd., 2003 (désormais AZ).

65. *L'Épire de la mort de Pyrrhos à la conquête romaine (272-167)*, Paris, 1976.

66. À travers la Messénie hellénistique, C. Grandjean, *Les Messéniens de 370/369 au I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Monnayage et Histoire*, BCH, Suppl. 44, Athènes, 2003.

67. Z.H. Archibald, J. Davies, V. Gabrielsen et G.-J. Olivier, *Hellenistic Economies*, 2001 : J. K. Davies dresse un bilan des recherches, « *Hellenistic Economies in the Post-Finley Era* », p. 11-62.

68. Voir les contributions réunies dans A. Marcone, *Rostovtzeff e L'Italia*, Pérouse, 1999.

cette « période russe », il fut en contact avec Eduard Meyer, Ulrich Wilcken et d'autres éminents savants allemands (il participa à la *Real-Encyclopaedia*, publia de nombreux travaux en allemand et devint membre correspondant de l'Académie de Berlin en 1914). Ces contacts lui donnèrent le goût de l'histoire régionale agraire et de la papyrologie, grâce à laquelle U. Wilcken renouvelait l'étude de l'Égypte grecque et romaine, en s'appuyant sur l'étude du droit et sur les méthodes du sociologue Max Weber. À son exemple, il publia en Allemagne des ouvrages sur l'administration et le régime foncier, dont une histoire du colonat romain dans ses rapports avec les régimes fonciers hellénistiques (1910). En outre, grand voyageur et féru d'archéologie, il publia des travaux sur les marges du monde gréco-romain, dont en 1914 un ouvrage sur les peintures murales de Russie méridionale, des livres sur les Scythes, les Sarmates, l'art animalier d'Asie, etc.

Intellectuel engagé, convaincu de la nécessité de réformes en Russie, Rostovtzeff fut membre fondateur du parti KD (Constitutionnel-Démocrate), dont le programme libéral et modéré était loin des intentions de Lénine. Il quitta la Russie dès 1918. Capable d'enseigner en 6 langues et déjà très connu, il trouva asile à Oxford où il ne se plut pas, puis aux États-Unis, à l'université du Wisconsin, enfin, à Yale où il enseigna à partir de 1925. Il dirigea les fouilles de l'université de Yale à Doura-Europos jusqu'en 1938, publiant de nombreux travaux sur ce site au carrefour des mondes grec, parthe et juif. C'est pendant son exil qu'il écrivit ses principaux livres, *The Ancient World* (1925-1926) et, surtout, *The Social and Economic history of the Roman Empire* (1926), puis cette somme d'érudition qu'est *The Social and Economic History of the Hellenistic World* (1941).

Selon la formule proposée par Arnaldo Momigliano, « sous le choc de l'exil, le libéral russe devint un grand historien libéral »<sup>69</sup>.

Convaincu de l'unité du monde hellénistique, Rostovtzeff voulut démontrer le dynamisme d'« une bourgeoisie » grecque, déjà présente dans les cités du IV<sup>e</sup> siècle. Ainsi naît selon lui au temps de « l'équilibre des puissances », un « *homo oeconomicus et technicus* » dont les archives de Zénon de Caunos traduisent bien la mentalité<sup>70</sup>. Pour Rostovtzeff, la crise des Royaumes, loin d'être uniquement imputable aux guerres incessantes et à l'intervention romaine, était due aux rois qui furent un frein à l'activité de cette « bourgeoisie » par leur volonté de planifier, de centraliser et de réglementer. Aucune nouvelle synthèse sur l'histoire économique et sociale de la période n'a succédé à celle de M. I. Rostovtzeff qui reste une référence irremplaçable en raison de l'érudition de son auteur. Toutefois, ses théories sur l'unité du monde hellénistique et sur l'existence d'une « bourgeoisie » entreprenante ont été abandonnées : il n'y a jamais eu de « bourgeoisie » grecque, ce terme est totalement anachronique, et le monde hellénistique n'avait pas un degré de

69. *Problèmes d'historiographie ancienne et moderne*, Paris, 1983, p. 424-440.

70. Cl. Orrieux, *Zénon de Caunos*, Paris, 1985.

développement comparable à celui de la Russie tsariste. Quant à l'idée d'une unité économique du monde hellénistique, avec un marché unifié, elle a été aussi abandonnée sous l'influence notamment de M. I. Finley dont les idées ont dominé l'historiographie des années 60-80. À ses yeux, il n'y a pas eu d'économie(s) hellénistique(s) parce qu'il y avait deux « sociétés grecques » fondamentalement distinctes, le vieux monde grec, qui n'a pas subi de changement notable, et les régions orientales dont le système économique et social n'a pas été modifié par Alexandre et ses successeurs<sup>71</sup>.

Depuis les travaux de Finley, « la cité marchande » pour reprendre le beau titre de l'ouvrage d'Alain Bresson (Bordeaux, 2000), a été réhabilitée face à un courant historiographique qui, à la suite de Johannes Hasebroek et de Moses I. Finley<sup>72</sup>, lui déniait toute initiative sinon pour assurer l'approvisionnement en grain de ses citoyens. Grâce aux travaux pionniers de Léopold Migeotte<sup>73</sup>, on ne peut plus conclure à l'irresponsabilité des cités en matière de finances, pas plus qu'à des communautés civiques au bord de la faillite, condamnées pour ainsi dire à la mendicité auprès des bienfaiteurs et des rois. Dans les deux dernières décennies, l'accent a été mis sur une approche régionale, la plus à même de fournir des réponses à une série de questions. Dans quelle mesure les rois, les cités et les sanctuaires furent-ils des agents économiques ? Quelle continuité établir avec le IV<sup>e</sup> siècle ? Quel fut l'impact des fondations de cités ? Quelle importance relative avaient les échanges à échelle locale ou micro-régionale, et le grand commerce international ? En définitive, la difficulté première est de relever des évolutions et des interactions alors que le vocabulaire impose des entités comme monarchies, territoires et cités, toutes catégories qui induisent une fausse continuité et une fausse stabilité dans un monde d'une grande diversité et en constante mutation<sup>74</sup>.

## Fusion, acculturation et transferts culturels

Pour Johann G. Droysen, la notion de « fusion » était le ferment même de l'hellénisme. Le brassage des peuples et des divinités, qu'Alexandre aurait cherché à mettre en œuvre, rompait avec le mépris du barbare affiché jusqu'à lui par les Grecs. Longtemps discréditée en raison de la défaite de ses rois face à Rome, l'époque hellénistique était caractérisée par un métissage préjudiciable aux valeurs grecques, ce depuis Polybe<sup>75</sup>. Bien des études furent écrites du point de vue uniquement des Grecs et de la supériorité incontestable de leur culture. Au temps de la colonisation occidentale triomphante, l'époque

71. M. I. Finley, *L'économie antique*, Paris, 1985 (2<sup>e</sup> éd.) ; cf. R. Descat, « Qu'est-ce que l'économie royale ? », *Pallas* 62, 2003, p. 149-168.

72. J. Hasebroek, *Staat und Handel im alten Griechenland*, Tübingen, 1928 ; M. I. Finley, *L'Économie antique*, Paris, 1975.

73. *L'emprunt public dans les cités grecques*, Québec-Paris, 1984 ; *Les Souscriptions publiques dans les cités grecques*, Genève-Québec, 1992.

74. Z. H. Archibald et al., *Hellenistic Economies*, 2001, p. 386.

75. H. Heinen, « L'Égypte dans l'historiographie moderne du monde hellénistique », dans L. Criscuolo, G. Geraci (eds), *Egitto e storia antica dall'ellenismo all'eta araba*, Bologne, 1989, p. 105-135.

hellénistique ne pouvait pas être perçue de la même manière que pendant la décolonisation et ses douloureuses prises de conscience<sup>76</sup>.

Dès son introduction du *Monde Hellénistique* (Nouvelle Clio, 1978), Claire Préaux remet en cause l'idée d'une fusion entre l'hellénisme et les civilisations orientales et privilégia « le phénomène de l'acculturation » comme instrument d'analyse des faits culturels. Apparue dès les années 1920, cette notion d'acculturation fut définie par les sociologues de l'école de Chicago pour expliquer le processus d'intégration des Noirs et des immigrants dans la société américaine. Dans le cadre d'« une anthropologie coloniale »<sup>77</sup> du monde hellénistique, la notion, reprise par les historiens, semblait bien s'appliquer aux Juifs qui avaient adopté la langue grecque, la culture et le mode de vie grecs. Elle paraissait propre à caractériser des phénomènes littéraires marqués par l'emprunt, l'imitation ou la filiation<sup>78</sup>.

Après la fusion et l'acculturation, est venu le temps du concept de « transfert culturel », emprunté au vocabulaire de la psychanalyse. Élaboré par un groupe de chercheurs qui étudiaient dans les années 1980 les emprunts que se font les cultures allemande et française depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, ce concept a été défini par ses créateurs, Michel Espagne et Michael Werner, comme une méthode d'analyse des interactions entre des mondes autonomes et asymétriques. Dans la présentation d'un ouvrage collectif daté de 1988<sup>79</sup>, ils mettent l'accent sur la manière dont une société importe et assimile des mots, des modèles et des valeurs, en créant des formes de « métissage »<sup>80</sup>. Ils soulignent comment la référence à l'autre peut devenir un instrument politique de légitimation ou de subversion. Si l'acculturation présuppose deux systèmes de pensée figés, l'étude des transferts culturels semble ouvrir une nouvelle voie à la recherche en histoire ancienne<sup>81</sup> en s'intéressant à la circulation des objets, des savoirs et des hommes. Encore faut-il, pour dépasser le stade des influences réciproques, que soient connus précisément la sphère culturelle d'origine, celle d'arrivée, ainsi que le moment, les vecteurs et les raisons du transfert.

## Conclusion

En somme, si « l'époque hellénistique » est une création d'historien, elle a l'avantage d'imposer un découpage chronologique qui permet de souligner des continuités, des évolutions et des mutations. Certes, bien des domaines

76. Éd. Will, « Pour une *anthropologie coloniale* du monde hellénistique », *Historica Graeco-Hellenistica*, Paris, 1998, p. 773-794. Cette approche a été remise en cause en particulier pour l'Égypte lagide par S. Bagnall, « Decolonizing Ptolemaic Egypt », dans P. Cartledge *et al.*, *Hellenistic Constructs. Essays in Culture, History, and Historiography*, Berkeley, 1997, p. 225-241.

77. Éd. Will, « Guerre, acculturation et contre-acculturation dans le monde hellénistique », *Historica Graeco-Hellenistica*, Paris, 1998, p. 733-762. Sur la notion d'acculturation, ses paradoxes et ambiguïtés, en développant des exemples pris dans l'Amérique Latine coloniale, N. Wachtel, dans P. Nora et J. Le Goff éd., *Faire de l'histoire, t. 1, Nouveaux Problèmes*, p. 124-146.

78. Cl. Orrieux et Éd. Will, *Ioudaïsmos-Hellenismos. Essai sur le judaïsme judéen à l'époque hellénistique*, Nancy, 1986, p. 120-124.

79. Sous la direction de M. Espagne et M. Werner, *Transferts : les relations interculturelles dans l'espace franco-allemand (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 1988.

80. M. Espagne, *Les transferts culturels franco-allemands*, Paris, 1999.

81. C'est pour l'Égypte lagide que cette réflexion a été la plus poussée : *Modes de contact et processus de transformation dans les sociétés anciennes*, Rome, Pise, 1983 ; J.-Chr. Couvenhes et B. Legras éd., *Transferts culturels et politique dans le monde hellénistique*, Paris, 2006 ; B. Legras, *Transferts culturels et droits dans le monde grec et hellénistique*, Paris, 2012.

restent encore à explorer dans des mondes si divers. Parfois d'une lecture difficile, inclinant à l'étude régionale, voire locale, les sources doivent être croisées, comparées et confrontées, pour établir une synthèse. Grâce au dynamisme de la recherche, cette période, longtemps éclipsée par la fascination exercée par l'Athènes classique, semble aujourd'hui exposer une des plus belles pages d'un hellénisme que les rois comme les cités ont voulu défendre. Il paraît donc légitime de proposer une histoire globale qui tout en relevant les spécificités de chaque société, souligne l'unité du monde hellénistique en dépassant la simple chronique événementielle.

## Chapitre 2

# De la mort d'Alexandre à la formation des Royaumes (323-276)

### Une conquête inachevée

Après douze ans et huit mois de règne, Alexandre, fils de Philippe et d'Olympias, de la maison royale des Téménides<sup>1</sup>, mourut à Babylone le 10 juin 323, à l'âge de 33 ans, sans doute emporté par une crise aiguë de malaria.

Devenu roi des Macédoniens en 336, il avait succédé à son père assassiné par Pausanias, un noble macédonien. À partir de 330, il chercha à s'imposer en vengeur et en héritier du roi perse Darius III Codoman, victime d'un complot fomenté par le satrape de Bactriane, Bessos. D'après les textes réunis sous l'appellation de « Vulgate »<sup>2</sup>, Alexandre a dû faire face aux dépenses considérables qu'exigeaient son armée et la poursuite de la guerre. Grandie par la conquête et la victoire, sa figure de fondateur d'empire est devenue un mythe, mais derrière l'image exaltée par la légende, son ambition reste difficile à évaluer. En 323 il avait de nouveaux projets<sup>3</sup> et rien ne laisse supposer qu'il avait prévu sa mort prochaine : son testament, dont les Rhodiens se prétendirent les dépositaires (Pseudo-Callisthène, III, 30-33), est un faux du III<sup>e</sup> ou II<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>.

---

1. Sur la distinction entre la maison royale des Téménides et l'ethnique des Argéades, qui n'était plus en usage dès la fin du règne d'Alexandre I<sup>er</sup>, si ce n'est dans un sens rituel, N.G.L. Hammond et G.T. Griffith, *A History of Macedonia*, II, 550-336, Amsterdam, 1997, p. 26-27.

2. Diodore de Sicile, XVII (texte établi et traduit par P. Goukowski, Paris, Belles Lettres, 1976) ; Quinte-Curce, *Histoires* (texte établi et traduit par H. Bardon, 2 vol., Paris, Belles Lettres, 1961-1965) ; Justin (*Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, t. I, traduction de E. Chambry, Paris, Classiques Garnier, 1936) ; Plutarque, *Vies*, t. IX : *Alexandre-César* (texte établi et traduit par R. Flacelière et E. Chambry, Paris, Les Belles Lettres, 1975) ; Arrien, *Histoire d'Alexandre. L'Anabase d'Alexandre le Grand*. Sur les historiens contemporains d'Alexandre, P. Pédech, *Historiens. Compagnons d'Alexandre*, Paris, 1984.

3. Pour l'étude critique des derniers projets d'Alexandre, A.B. Bosworth, *From Arrian to Alexander. Studies in Historical Interpretation*, Oxford, 1988, p. 185-211

4. R. Melkelbach, *Die Quellen des griechischen Alexanderromans*, Munich, 1954, p. 220-251.

Si tant est qu'il en ait eu l'idée, Alexandre, héritier de Philippe et de Darius, n'eut pas le temps de mettre en place un système cohérent<sup>5</sup> qui, de Pella à Babylone, aurait eu quelque chance de maintenir sous une autorité unique « les terres conquises à la pointe de la lance ». Il laissa une œuvre inachevée aussi bien en Grèce qu'en Asie.

## L'espace de la guerre

« *Une soif toujours nouvelle et insatiable de conquêtes* »  
(Arrien VII, 19, 6).

En 323, Alexandre n'en avait pas fini avec la guerre. Si pendant dix-huit mois, il avait voyagé d'une capitale perse à l'autre, à la veille de sa mort il préparait une expédition contre les Arabes afin de coloniser la région côtière du golfe Persique. À plus long terme, Alexandre aurait projeté une campagne terrestre et maritime contre les Carthaginois (Diodore XVIII, 4, 4). Ces deux projets furent l'un et l'autre abandonnés par ses successeurs.

L'ambition d'Alexandre prolongeait celle de son père. Après avoir uni le destin des peuples de la Haute-Macédoine à celui de sa dynastie, Philippe avait pris en main en 346 le conseil amphictionique des sanctuaires de Delphes et des Thermopyles. Il avait soumis les Grecs à son hégémonie dans le cadre de la Ligue de Corinthe (337), à l'exception toutefois des Spartiates. Les guerres fulgurantes et quasiment continues menées par les Macédoniens ne laissaient planer aucun doute sur la volonté d'expansion de Philippe. Toutefois, quand en 346 le rhéteur athénien Isocrate vit en lui le sauveur des Grecs, il n'envisageait que la libération des cités d'Asie Mineure et l'installation de mercenaires sur des terres limitées par une ligne allant de la Cilicie à la cité de Sinope, sur la mer Noire (*Lettre à Philippe*, 120).

Héritier de l'armée créée par son père et de son projet de conquête du royaume perse, Alexandre paraissait s'engager dans une guerre sans fin. Pourquoi cette course incessante ? Arrien ne put croire que la cause de la campagne préparée contre les Arabes fût l'absence de leurs délégués dans l'ambassade venue rendre hommage à Alexandre en 323 à Babylone. Il s'autorisa donc ce jugement : « la vérité de mon point de vue, c'est qu'Alexandre avait une soif toujours nouvelle et insatiable de conquêtes » (VII, 19, 6).

## Les zones frontalières

L'expression « zones frontalières » ne correspond pas à notre acception de la frontière entre deux territoires pour en fixer l'extension. Les confins des terres conquises se déclinaient en peuples successifs dont il fallait se protéger soit en en faisant des tributaires soit en tentant de les exterminer. Alexandre avait en effet pour stratégie de ne laisser derrière lui aucune poche de résistance (Arrien IV, 3, 5).

5. L'interprétation de la conquête d'Alexandre a été profondément renouvelée par P. Briant qui, en allant de l'autre côté du miroir, a proposé « une stimulante lecture achéménide » des sources grecques, *Histoire de l'Empire perse de Cyrus à Alexandre*, Paris, 1996.